

Objet : Informations pratiques rentrée 2025

Chers parents,

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, nous tenons à vous remercier pour votre soutien constant et à féliciter nos élèves pour leurs efforts et leurs réussites. À l'approche des vacances d'été, nous souhaitons vous fournir quelques conseils pratiques pour préparer la rentrée prochaine et accueillir au mieux nos nouveaux élèves.

Rentrée des classes

- **lundi 1er septembre** à 7h45 pour les classes de **première et terminale** (pas de cours en seconde).
- **mardi 2 septembre** à 7h45 pour les élèves de **seconde** (pas de cours en première et terminale). Les élèves de seconde participeront à une journée d'intégration qui se déroulera jusqu'à 16h20. Pour l'après-midi, des activités physiques étant prévues, il est recommandé de porter une tenue adaptée, idéalement avec des baskets.

Attention : Pour les élèves de terminale ayant choisi la spécialité mathématiques, il y aura cours le mardi 2 septembre. Les professeurs de spécialité mathématiques démarreront l'année avec leurs élèves le mardi 2 septembre, de 13h15 à 16h15. Ces heures de cours ne remplacent pas le devoir de mathématiques conseillé pendant les vacances, qui reste un bon moyen de se préparer efficacement.

Usage du téléphone portable

Nous avons constaté une recrudescence de l'usage du téléphone portable dans les couloirs de l'établissement. Cette habitude limite les échanges entre élèves et nuit à leur concentration en classe.

Après discussion avec l'équipe de Vie Scolaire, des enseignants, des élèves et des représentants de parents d'élèves, **nous avons décidé d'interdire l'usage du téléphone portable dans les couloirs.**

Cette mesure vise à encourager davantage les interactions directes entre élèves, à favoriser un meilleur climat scolaire, mais aussi à contribuer à la réduction du temps d'écran, devenu un véritable enjeu pour la santé et l'attention des jeunes.

Nous comptons sur l'implication de chacun pour mettre en œuvre cette décision de manière constructive.

Les travaux de vacances

Vous pourrez consulter ces travaux début juillet sur le site du lycée, dans l'onglet enseignement. Il est important que les élèves ayant obtenu un avis réservé ou défavorable dans leur(s) matière(s) de spécialité réalisent ces exercices.

Les fournitures scolaires

Il n'y a pas de liste de fournitures imposées sauf pour les élèves de seconde dans quelques matières (cf pièce jointe) ; à la première heure de cours, chaque professeur donne ses exigences. De manière générale, nous laissons une certaine autonomie aux élèves mis à part

pour la calculatrice. Le modèle retenu est une *Texas Instrument* : Ti-83 premium CE Edition Python. La seconde main est une alternative plus économique qui permet d'obtenir du matériel de bonne qualité.

Les cours de remise en route pour les élèves de première

Comme chaque année, des cours de remise en route seront organisés pour les élèves de première afin de bien démarrer l'année scolaire 2025-2026. Ces cours se dérouleront la première quinzaine de septembre pendant les deux heures dédiées aux devoirs surveillés le mercredi matin. Un formulaire d'inscription Google sera envoyé fin août aux élèves de première. Ces stages sont obligatoires pour les élèves ayant obtenu un avis réservé ou défavorable dans leur(s) matière(s) de spécialité.

La carte génération

Sur le principe des cartes cadeaux, la carte génération donne droit à un bon d'achat de 100 Euros pour les secondes et de 55 Euros pour les premières et les terminales. Tous les lycéens y ont droit (voir le site : <https://generation.hautsdefrance.fr/> et/ou le flyer d'information en pièce jointe). N'hésitez pas à utiliser cette carte pour les achats de rentrée.

La location des manuels scolaires

Le coût de la location des livres s'élève à 85 euros; il est intégré dans la scolarité. Cette location peut être prise en charge par la carte génération en utilisant le code **L1900** dans les paiements proposés sur le site de la carte.

Les livres seront distribués le jour de la rentrée.

iPad

Chaque élève de seconde disposera d'un iPad personnel. Les élèves venant du collège Sainte-Marie utiliseront leur propre iPad de collège, tandis que des iPads seront distribués aux élèves provenant d'autres établissements. Une réunion d'information à ce sujet est prévue le jeudi 11 septembre 2025. Cette réunion concerne tous les parents de seconde, en particulier ceux des élèves qui n'ont jamais utilisé d'iPad en milieu scolaire.

Les casiers

Nous recommandons l'usage d'un casier pour deux élèves.

Une permanence aura lieu le **jeudi 28 août** de 8h30 à 12h00 (secondes) et de 13h00 à 17h00 (premières et terminales) pour l'attribution de ces casiers. Les élèves devront penser à s'équiper d'un cadenas ce jour-là.

En cas d'impossibilité, nous suggérons aux élèves de s'organiser entre eux.

Comment venir au lycée ?

L'établissement étant engagé dans une démarche éco-responsable, nous encourageons nos élèves à privilégier des moyens de transport respectueux de l'environnement.

- **Les transports scolaires:** Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site du lycée.

Pour les résidents de la MEL, le titre est gratuit pour les moins de 18 ans. Vous devez formuler votre demande sur le site : [ilevia](https://ilevia.com/)

Pour les résidents hors MEL domiciliés dans le Pas de Calais, vous devez formuler votre demande sur le site : transports.hautsdefrance.fr

- **Le covoiturage:** L'établissement vous propose d'utiliser le service de covoiturage [Scoleo](#). Ce service sécurisé, externe à l'établissement, permet aux familles de se mettre en relation afin de mutualiser les trajets des enfants entre le domicile et l'établissement. Vous pouvez rejoindre la communauté de l'Institution Ste Marie en téléchargeant l'application.

Pour les élèves résidant dans des zones mal desservies par les transports en commun, une autorisation exceptionnelle de stationnement sur le parking du lycée pourra être accordée. En effet, le stationnement dans le village étant à durée limitée, cette solution peut être envisagée dans la limite des places disponibles.

Les parents souhaitant faire une demande pourront le faire en présentiel le 28 août, à l'occasion de l'attribution des casiers.

Réunions de parents

Nous avons déjà planifié les réunions de début d'année. Voici les dates, afin de faciliter votre organisation de rentrée :

- lundi 15 septembre à 18h : réunion de parents des élèves de première
- mardi 23 septembre à 18h : réunion de parents des élèves de seconde
- lundi 29 septembre à 18h : réunion de parents des élèves de terminale

Nous espérons avoir répondu à toutes les questions pratiques que vous vous posez et vous souhaitons, à vous et à vos enfants, d'excellentes vacances d'été.

Pour l'équipe de direction, Adrien BONNEL, chef d'établissement.